

L' aide Alimentaire

	Epicerie du CCAS	SECOURS CATHOLIQUE	SECOURS POPULAIRE	Restos du Coeur	ADRA
Fonctionnement	Permettre l'accès à des produits alimentaires et d'hygiène selon la composition familiale.				1 repas par personne kit d'hygiène selon les besoins.
	La famille choisit les produits qu'elle souhaite selon un montant mensuel alloué qui dépend de la composition familiale et de la situation financière.	La famille a le choix parmi des catégories d'aliments dont la quantité dépend de la composition familiale.			
Coût	- Participation de 10% demandée à la famille. - Aucune participation financière demandée si le reste pour vivre calculé selon le règlement de fonctionnement est faible ou négatif	Participation de 10% demandée à la famille.	Participation de 3€/ personne. (montant max demandé 14.50€)	Aucune participation financière demandée.	
Périmètre d'intervention ou lieu de résidence	Habiter Challans	Habiter l'une des communes du doyenné : la Garnache, Bois de Cené, Châteauneuf, Froidfond, Sallertaine ou Challans	Habiter la Vendée et la Loire atlantique (communes limitrophes)	Habiter l'une des communes : Challans, St Jean, Beauvoir, la Garnache, Commequiers, St Christophe, Sallertaine et le Perrier	Pas de territoire défini
Prise de RDV	Prendre rdv auprès du CCAS de la mairie de Challans : 02 51 49 79 62	Se présenter sur une permanence « accueil public » de l'association : le mardi de 14 h 30 à 16 h 30 ou vendredi de 9 h 30 à 11 h 30.	Prendre un rdv auprès de l'association : 07 72 50 68 57 Village OASIS 8 rue de la Poctière	Se rendre à l'association les jours d'ouverture : 40 Bis route de Cholet 02 51 49 15 33	Se rendre directement sur place, salle de réunion du Village OASIS, 8 rue de la Poctière, Sans rdv
Inscription/ instruction du dossier	- Instruction du dossier faite par un travailleur social du CCAS. - Décision prise par une commission permanente composée d'administrateurs du CCAS.	Inscription faite par des bénévoles de l'association. Décision prise par l'association.			Pas d'inscription
Les jours d'ouverture	Tous les lundis de 13 h 30 à 17 h 30 et mardis de 9 h à 11 h	Tous les jeudis de 14 h 30 à 16 h 30	Le vendredi de 14 h à 17 h Accès possible tous les 15 jours	Les mardis et vendredis de 14 h à 17 h 30	Tous les dimanches de 12 h 30 à 14 h 30